

1855 B (3)

Collection des Annales Patriotiques
N° 3

Wylmans
2 francs

M. Delcourt

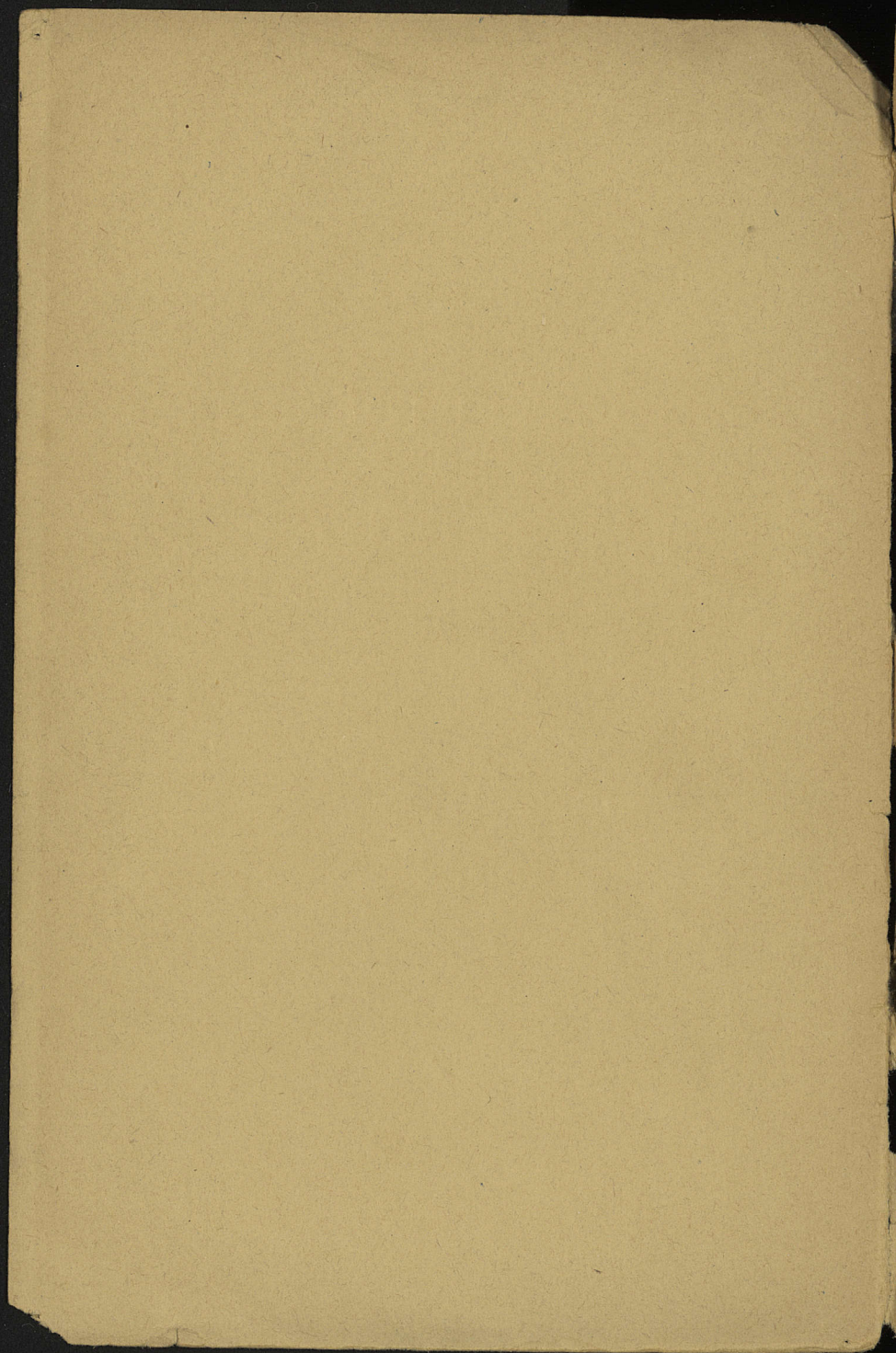
Le Commissaire Lejeune

*Fusillé au Fort de la Chartreuse
à Liège le 4 septembre 1917*

SOCIÉTÉ SAINT-AUGUSTIN, DESCLÉE, DE BROUWER & C^{ie}

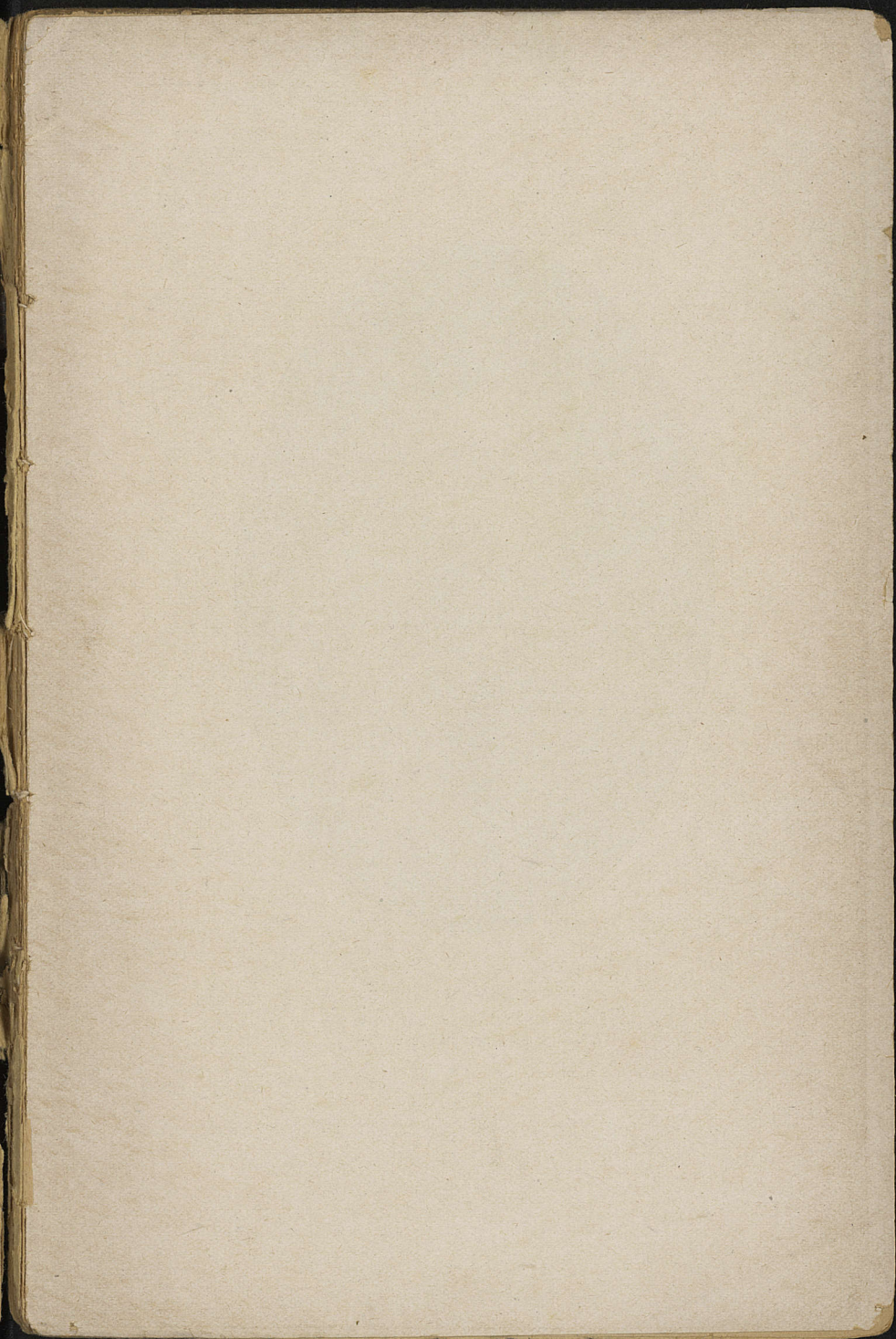
LILLE—PARIS—BRUGES

1920



LE COMMISSAIRE LEJEUNE

IN COMMERCE WITH THE





LE COMMISSAIRE LEJEUNE
Fusillé au Fort de la Chartreuse
à Liège le 4 septembre 1917.

Collection des Annales Patriotiques
N° 3

M. DELCOURT

LE COMMISSAIRE
Lejeune

*Fusillé au Fort de la Chartreuse
à Liège le 4 septembre 1917*



SOCIÉTÉ SAINT-AUGUSTIN, DESCLÉE, DE BROUWER & C^{ie}

LILLE—PARIS—BRUGES

1920

TOUS DROITS RÉSERVÉS.

PRÉFACE

Voici une des plus belles figures parmi ceux qui ont sacrifié leur vie pour participer à l'œuvre militaire de la Belgique occupée.

C'est aussi une des plus simples. La résistance de la Belgique à la tyrannie de l'occupant a été, à certains égards, une œuvre presque anonyme, ou tout au moins elle a été si générale que c'est presque faire injustice à ses innombrables ouvriers que de détacher quelques noms pour les mettre en relief. C'est par la collaboration de mille volontés fraternelles et convergentes que tout un peuple encerclé et enfermé a pu réaliser ce prodige d'allier ses forces à celles qui agissaient pour le délivrer à l'extérieur de sa prison, et, la jonction faite, de prendre sa part du rude et bon combat.

Dans cette œuvre collective, quelques figures émergent ; les unes, parce que tous leurs traits sont en pleine lumière, les autres, parce qu'une légende tôt formée les baigne de son rayonnement. Leurs traits essentiels sont déjà populaires : l'indomptable fermeté d'une MISS CAVELL, le loyalisme passionné d'une Gabrielle PETIT, l'angélique simplicité d'un DUFRASNE, la joyeuse bonhomie d'un Jean DERIDDER ; voilà des caractères qui se gravent, qui ne s'oublient plus et qui tracent de ces héros, dans la mémoire populaire, une esquisse simplifiée et durable.

Sur Jean-Gérard LEJEUNE, nous avons compara-

tivement très peu de documents. Il ne nous a laissé aucun journal de sa prison ; aucun avocat belge n'a pu l'assister, ni nous donner des détails sur les derniers mois de sa vie.

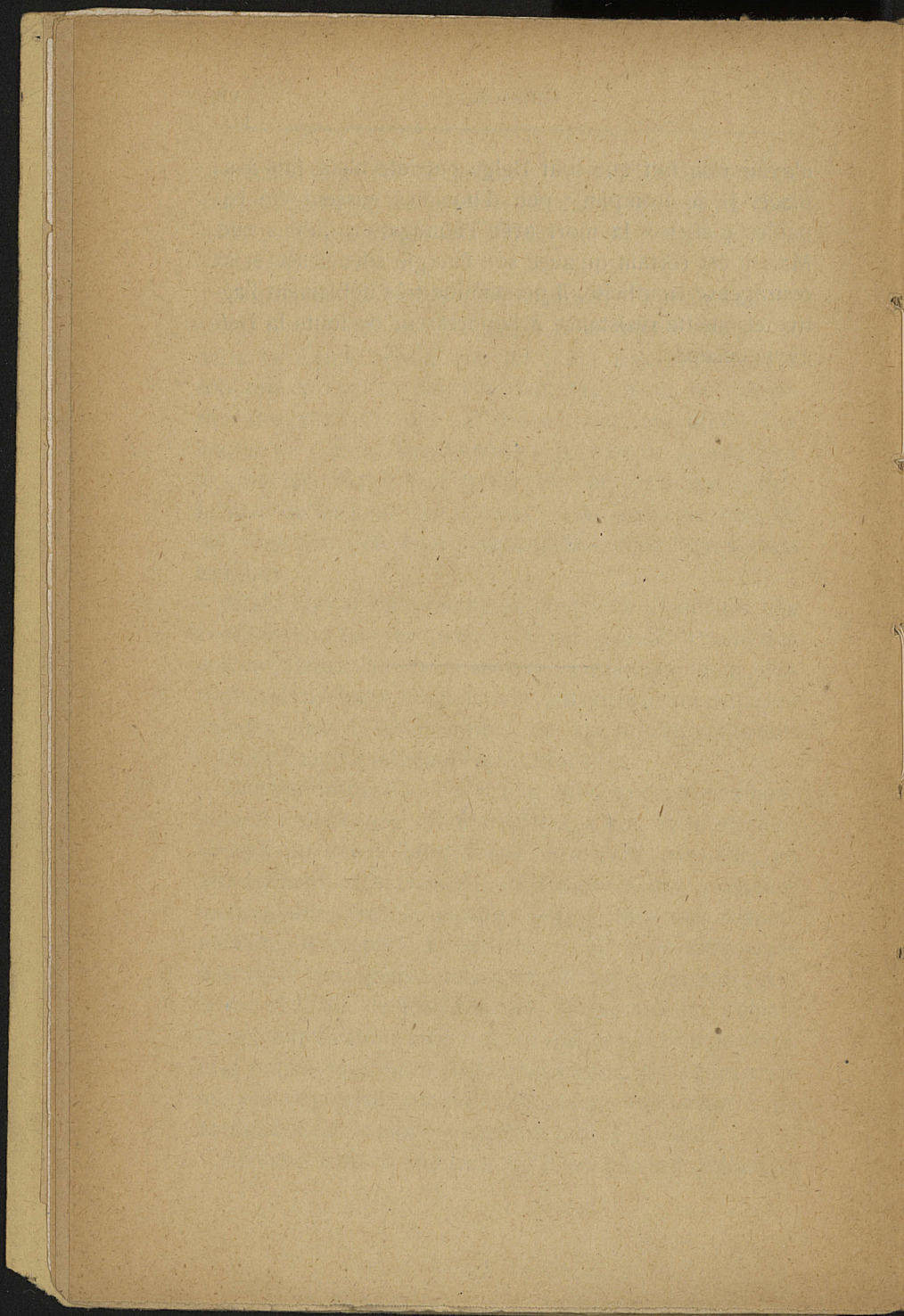
Ceux avec qui il a le plus étroitement collaboré sont morts ; ceux qui ont été jugés à la même époque et dans la même prison que lui n'ont pas été mêlés à son procès et n'en peuvent rien dire. Nous ne savons rien des moments qui ont précédé son exécution. Ces heures de danger, ces instants suprêmes de la mort, où le caractère réagit tout entier, où l'âme s'ouvre si largement qu'on peut tout à coup y voir jusqu'au fond, ce que tout cela a été pour Jean Lejeune, nous l'ignorons toujours.

Même son activité durant la guerre ne se dévoile pas entièrement, tant sa discrétion fut grande. Parmi ses collaborateurs, les rares survivants pourront nous instruire relativement à son activité patriotique et, seuls, ses anciens amis et les membres de sa famille pourront éclairer l'aspect intime de son caractère.

Une vie droite, honnête et tout unie, un profond amour pour les siens, une grande fidélité à ses amis, un sens sérieux du devoir joint à une vive gaîté naturelle, un attachement sans bornes à la Patrie et une confiance inébranlable dans la victoire finale, enfin une loyauté parfaite, le respect du serment et la mort silencieuse des vrais courageux : tels sont les traits qui marquent la vie et la fin de Jean Lejeune. Ils font de lui comme la personnification même de ce que les vertus de notre race ont de plus élevé et de plus simple. Sa figure reste un peu imprécise, comme pour mieux symboliser cette action collective dont je parlais tout à l'heure.

Lejeune était si modeste qu'il se figurait volontiers

n'avoir rien fait que tout Belge patriote n'eût fait à sa place. Il se trompait : peu d'hommes eussent été capables d'aller à la mort avec l'abnégation qu'il a eue. Mais il est certain qu'avec son énergie silencieuse et sa courageuse simplicité, il personnifie très noblement l'active et muette résistance à l'opresseur de toute la Belgique occupée.



La vie et la carrière de Jean Lejeune.

Jean-Gérard Lejeune est né à Forest-Prayon, le 16 octobre 1863, dans une de ces jolies maisons sans étage, toute revêtue de feuillage, comme on en trouve aux confins de l'Ardenne et du Pays de Herve. Aujourd'hui, l'humble maison porte une plaque pour commémorer celui qui y passa son enfance. Il perdit tôt sa mère et fut élevé en partie par une de ses tantes qui fut pour lui d'une bonté maternelle. Au moment de mourir, sa pensée se reporte sur ses années d'enfance ; il demande à sa femme qu'elle fasse célébrer pour lui un service à Prayon « où je suis né, où j'ai été baptisé, où j'ai fait ma première communion et où reposent mes ascendants ». Il veut aussi qu'elle réclame son corps après la guerre et qu'elle le fasse mettre dans un caveau modeste « à côté de ma tante Françoise Pire qui m'a servi de mère ».

En 1887, après avoir fait son service militaire, il entra à la police liégeoise, où il fit une carrière rapide (1).

1. Il fut nommé agent de 3^{me} classe le 17 février 1887, agent de 2^{me} classe, le 2 août 1888, agent de 1^{re} classe, le 29 janvier 1895, agent inspecteur, le 7 juin 1895, commissaire-adjoint de 2^{me} classe, le 9 juin 1898, commissaire-adjoint de 1^{re} classe, le 13 janvier 1913. Il se maria et eut deux filles nées en 1889 et 1902.

« Lejeune, dit un de ses collègues, était un excellent policier, clairvoyant, jaloux de son métier, car il comprenait toute l'importance et le sérieux de son rôle. Il était d'un dévouement à toute épreuve et il avait à cœur, avant tout, les intérêts du service. »

Ceux qui l'ont vu en activité à la police de la 5^{me} division l'ont connu sévère, intransigeant, mais juste, ne pardonnant à personne une infraction au règlement et considérant tous, grands et petits, comme égaux devant la loi qu'il était chargé de faire respecter.

Malgré cette sévérité naturelle, Lejeune n'avait pas le caractère triste. Il aimait à plaisanter et ses camarades de la police en savaient quelque chose. Avec un esprit inventif et une imagination que l'âge mûr ne diminuait pas, il se plaisait à combiner de véritables tours de caserne dont les policiers de la permanence et des commissariats étaient les victimes. Détail touchant : dans sa dernière lettre à sa femme, Lejeune la charge de demander pardon à deux de ses collègues, pour les peines qu'il leur a causées. Ces « peines » ne sont rien de plus que d'innocentes niches de corps de garde dont les victimes étaient les premiers à s'égayer.

On touche ici un des traits du caractère de Lejeune. C'était un scrupuleux, — ses dernières lettres le révèlent comme aussi l'expression de son visage, — un tempérament inquiet, tourmenté, cherchant le bien, résolu à l'accomplir tout entier et ne reculant devant aucun péril. Ceux qui ont assisté à son procès témoignent qu'on vit rarement conscience plus haute et plus délicate : non seulement, il n'accusa personne, mais il réussit à sauver tous ceux qui s'étaient compromis pour lui venir en aide. Rarement aussi, on vit forces humaines soumises à une plus dure épreuve que celle que Lejeune subit

pendant les cinq derniers mois de sa vie. Mais, si la terrible vie de proscrit lui avait épuisé les nerfs et les forces, l'âme restait toujours aussi vigoureuse et, devant sa grandeur, les Allemands même durent s'incliner.

Lejeune était un patriote. Il l'a prouvé. Il était aussi un francophile passionné, amoureux de la culture intellectuelle française. Il allait passer toutes ses vacances à Paris. Il achetait des livres et tenait beaucoup à la bibliothèque qu'il constituait ainsi un peu à la fois sur ses économies. Dans ses dernières lettres, il en fait le partage avec les souvenirs les plus précieux.

Tu garderas pour toi, dit-il à sa femme, mes Dumas et tout ce qui te conviendra; tu donneras à Jeanne (sa fille aînée) les « Romans pour tous » et les « Lectures pour tous » ainsi que tout ce qui peut l'intéresser en fait de livres ou d'autres objets... »

Il lisait aussi beaucoup de journaux français et parmi les plus nationalistes. Il y puisait un chauvinisme ardent et une haine de l'Allemagne qui étonnaient ses collègues à une époque où personne ne pensait à la guerre. Peu de gens alors se rendaient compte qu'il viendrait un jour où le patriotisme belge et le patriotisme français, mûs tous deux pour la lutte contre l'Allemand, confondraient leurs efforts en une œuvre commune. La guerre ne surprit pas Jean Lejeune : fait assez rare dans la bourgeoisie belge pour qu'il vaille la peine d'être signalé.

L'Invasion allemande. — Les premiers services.

A la déclaration de la guerre, Jean Lejeune avait cinquante-et-un ans, et sa santé était compromise par une maladie de cœur. Une nombreuse famille l'entourait. Sa fille aînée était mariée et avait un petit garçon ; la cadette n'avait que douze ans. Sa femme n'était pas bien portante ; il allait la perdre l'année suivante après plus de vingt-sept ans d'union.

Malgré tous ces soucis, Lejeune n'hésita pas. Il voulut reprendre du service à l'armée et résolut de s'engager. Son âge et son état physique le firent refuser. Il rentra chez lui décidé à se mettre quand même au service de son pays, à lui rendre tous les offices qu'il pourrait en restant en territoire occupé. Cette résolution ne se démentit pas un instant : il y fut fidèle, depuis ces tragiques journées d'août 1914 jusqu'au moment où la mort vint l'arrêter en pleine activité.

Dès les premiers jours de l'invasion, on le trouve à son poste, partout où il y a du danger. Au moment du bombardement de la ville, les Allemands visaient le ga-

zomètre des Bayards, situé dans la circonscription de police dont Lejeune était commissaire. Il s'agissait d'aller fermer les vannes en plein bombardement. Lejeune y court et assure le service d'ordre.

Pendant ces mêmes journées de panique et de désarroi, un hasard mêla Lejeune à l'extraordinaire affaire de la rue Ste-Foy, où l'armée allemande tenta un coup de main pour s'emparer par surprise de l'État-Major belge. Voici comment un témoin raconte ces événements :

« Le 4 août au matin, Lejeune fut réveillé par le tumulte dans la rue (il habitait rue des Bayards). Il s'habilla, descendit et vit venir, des hauteurs du Thier à Liège, une troupe de soldats que les habitants acclamaient, car ils les prenaient pour des Anglais venus au secours de l'Armée belge. Lejeune reconnut l'uniforme allemand. Il rentra en hâte chez lui, passa un vêtement civil, prit un revolver et resortit en pleine fusillade pour aller à une école du quartier, transformée en caserne provisoire. Il y campait une troupe de 600 hommes sans chefs. Les Allemands étaient déjà rue Ste-Foy. Quelques pas plus loin, Lejeune se trouva face à face avec le général Lemans, accompagné de quelques officiers d'État-Major. Ils cherchaient la gare de Vivegnis. Lejeune se mit à leur disposition, les conduisit à la gare et laissa son revolver aux mains de l'un d'eux, car dans le désarroi de cette surprise, plusieurs n'avaient pas eu le temps de prendre d'armes. »

Dans une aventure où chaque seconde était précieuse, qui sait si ces officiers n'ont pas dû leur salut à la rapide décision du guide qui les a conduits, en courant, à travers la foule éperdue, vers la gare où leur départ faisait échouer la tentative des Allemands ?

L'entourage de Lejeune apprécia bientôt l'action matérielle et morale de ce caractère résolu et courageux. Il fut en Belgique ce qu'il aurait été dans un des camps d'instruction qui se formaient à cette époque, pour notre armée, dans le Nord et le Centre de la France : un « officier instructeur » capable de solliciter, de soutenir, de guider le courage des recrues.

Mais, ce qu'il aurait fait là-bas aux yeux de tous, entouré de l'estime générale et accomplissant paisiblement son devoir, il le fit, sous l'occupation allemande, courant mille dangers, traqué par une menace continue et occulte, et sans avoir pour réconfort l'estime de ses compatriotes, car il fallait se défier d'eux presque aussi soigneusement que de l'ennemi. Ce pénible travail souterrain et ingrat, Lejeune l'assuma sans trêve depuis la déclaration de la guerre jusqu'au jour où il fut emprisonné. Aucune considération de prudence ne pouvait l'arrêter : en 1915, au moment de la mort de sa femme, il fut mis en prison pendant quelques jours pour avoir dit nettement ce qu'il pensait des mauvaises patriotes à une femme suspecte de rapports avec l'ennemi, laquelle s'était empressée d'aller le dénoncer.

Il exhortait tous les jeunes gens de son entourage à aller rejoindre l'armée. Il les excitait à partir avec une véhémence qui aurait pu n'être pas sans danger pour lui, à une époque où des espions se cachaient dans les demeures les plus sûres. Il leur facilitait le passage de la frontière, leur indiquait des guides et leur fournissait de fausses cartes d'identité. Il aida de même une quantité de soldats alliés, évadés, à rejoindre leurs frères d'armes. La qualité compromettante de ses obligés ne l'effrayait pas : il accordait ses services à tous ceux qui travaillaient pour les Alliés. Il eut ainsi l'occasion de fa-

ciliter leur mission à différents agents des services alliés : tels que Zilliox, Henrot, Lecocq, pour ne nommer que les morts. Il n'ignorait pas quelles sanctions frappaient tous les collaborateurs des œuvres d'espionnage.

C'est dès le début de la guerre que commence la généreuse activité de Lejeune. Depuis cette époque jusqu'au moment où il dut mener la vie de proscrit, il mit un nombre considérable de volontaires en rapport avec des passeurs sur lesquels sa qualité de commissaire lui permettait de faire enquête.

En même temps, il était en communication au moins intermittente avec les services établis en Hollande qui faisaient passer aux États-Majors du front le résultat des observations prises en Belgique. Il était en rapport avec des bateliers qui transportaient les suspects et les documents qu'on leur confiait.

L'idée lui vint alors d'envoyer aux Alliés des renseignements sur ce qui se passait en Belgique occupée. On sait aujourd'hui l'extension que prirent les services d'observation dans notre pays et dans le Nord de la France ; tous les bons patriotes rêvaient d'y collaborer, heureux lorsqu'un hasard les mettait en rapport avec l'un ou l'autre membre d'une de ces sociétés secrètes.

Ceux qui ont fait partie de services semblables savent quelle influence morale pouvaient y exercer des hommes loyaux, courageux et optimistes. C'était vers eux que l'on se tournait aux jours de découragement, en eux qu'on puisait la force et l'élan. On les savait prêts à tout, on en usait et, à les entendre, on n'avait pas à craindre d'abuser jamais.

Tel fut le rôle que le commissaire Lejeune joua parmi ses collaborateurs. « Il fut, dit l'un d'eux, d'une activité

hommes d'équipage. Il est à remarquer que pas un de nous ne possédait une arme ; des mesures défensives seules avaient été prises : plaques de fer, couvercles de caisses à charbon, disposés autour du gouvernail, pour garantir le capitaine et le pilote.

« A 23 h. 50, nous franchîmes le pont de Wandre ; pour n'être pas remarqué, on stoppa.

« A 24 h. 50, avant d'arriver au premier pont de Visé, plusieurs coups de feu, tirés par les sentinelles surprises, eurent pour unique résultat de faire accélérer notre allure. Alors, on marcha à 45 km. à l'heure, tout le modérateur ouvert.

« Une minute après, l'auto mitrailleuse crachait la mort dans les flancs de notre remorqueur, lequel fut blessé, mais sans résultat efficace.

« Notre cuirassé avait 5 m. 50 de largeur et le pont de service qui servait pour le transport des matériaux nécessaires à la construction du pont colossal du chemin de fer, n'avait que 7 mètres de passe ; il ne restait donc que 0 m. 75 de chaque côté du remorqueur pour passer au milieu de l'arcade, notre vitesse était maxima, notre pilote dut forcer de tribord à gauche de l'avant sur une arche du pont et l'ancre qui pendait de l'avant du remorqueur accrocha le montant du pont qui céda sur une longueur de 20 mètres environ.

« Cinquante mètres plus loin, se trouvait le fameux bateau-phare, chargé de deux mitrailleuses servies par six Boches.

« Courant le danger d'être mitraillés à bout portant, le capitaine et le pilote n'hésitèrent pas à conduire le remorqueur sur cette barque, l'enfilèrent de l'avant et la firent chavirer, noyant le matériel et les occupants.

« Restait le câble électrique qui sauta à son tour en

détruisant du même coup les centrales électriques, ce qui permit à d'autres compatriotes de passer la frontière en barque ou à la nage.

« A 24 h. 40, un projecteur nous fixa de la berge et nous gratifia de trois coups de canon, sans toutefois nous atteindre.

« Peu après, nous entrions dans les eaux hollandaises et débarquions au passage d'eau d'Eysden, en chantant la *Brabançonne*, notre drapeau déployé ».

Du quai de Coronmeuse où il se tenait, Lejeune avait dû suivre avec angoisse la fuite du remorqueur dans cette froide nuit de janvier, que la crue de la Meuse remplissait de son fracas. Le bateau emportait son gendre et collaborateur, père d'un petit enfant d'un an, et plusieurs Français évadés auxquels il avait procuré des logements sûrs. Pendant les heures décisives, il avait suivi de la berge l'embarquement des volontaires, surveillant les abords pour voir si rien de suspect ne s'y montrait.

Ce fut probablement un des hommes de son service qui conduisit au bateau les jeunes gens, deux par deux, depuis la maison du courageux cafetier qui avait donné aux fugitifs un point de ralliement. Le coup fut si habilement monté que les Allemands ne se doutèrent de rien et qu'on put réaliser le tour de force de réunir en quelques heures, dans un café, que sa situation seule aurait dû rendre suspect, cent jeunes hommes en âge de servir et de les faire passer de là à l'endroit de leur embarquement, sans que l'attention fût attirée ni l'éveil donné.

Bientôt allait s'ouvrir pour Lejeune une période d'activité nouvelle et plus dangereuse. Le 25 février 1917, Zilliox revint en Belgique, sans uniforme cette fois et en proscrit. Il était chargé d'organiser, au profit des

États-Majors Alliés, un service d'observation sur les voies ferrées utilisées en Belgique par les Allemands.

En même temps que lui, Clément Lecocq pénétrait dans le même but en territoire occupé, et peu de temps après, par un autre passage afin de diminuer les risques, Camille Henrot.

Zilliox débarqua chez Lejeune et accepta aussitôt les services que celui-ci lui offrait. Il lui demanda de lui procurer pour lui-même et pour ses recrues des cartes d'identité qui devaient leur permettre de circuler moins dangereusement. De plus, il cherchait une maison qui pût lui servir de poste pour observer les trains sur les lignes afférentes à Liège. Lejeune lui en indiqua une, rue de Chênée à Angleur ; c'est de là que Zilliox, relevé parfois par le fils de la maison, observait le trafic des chemins de fer, suivant les trains avec une jumelle, en écartant avec précaution le store de la fenêtre.

On sait que Zilliox, après quelques semaines de travail, retourna en Hollande d'où il revint avec des instructions plus précises du G. Q. G. français. Ce fut avec une joie nouvelle que Lejeune le reçut à son retour : ami de la France, comme il l'était depuis si longtemps, l'idée de se rattacher étroitement à un service français le remplissait d'enthousiasme.

Il va trouver les hôtes de Zilliox à Chênée, profondément intrigués par les allées et venues de cet étrange jeune homme qui se disait Hollandais et qui disparaissait pour revenir déguisé. L'Alsacien leur découvre sa vraie identité, mais ils hésitent à cause de son accent germanique qui le rend suspect. Alors, Lejeune parle avec autorité, se porte garant de la véracité de son ami. Le commissaire est trop connu et trop honoré des gens de la maison pour que sa parole laisse un doute possible :

ils font tous confiance à Zilliox et le fils de la maison ne tarde pas à devenir son collaborateur.

A partir de ce moment, le commissaire est en rapports constants avec Zilliox, Lecocq et Henrot.

D'une collaboration étroite entre ces hommes résolus à tout, sérieusement instruits par la direction en Hollande et un policier belge, qui disposait de toutes les intelligences dans la place, il aurait pu résulter un travail du plus haut intérêt. Malheureusement le temps ne fut pas accordé à ces hommes courageux pour réaliser leurs projets.

Cependant, vers la mi-mars, les apparences étaient favorables. On pouvait espérer une extension nouvelle du service quand, dans les premiers jours d'avril, il y eut des menaces. Puis, brusquement, éclata un coup de foudre : Henrot et Lecocq furent arrêtés le 10, et Zilliox le 11 avril.

Les jours d'angoisse.

Parmi ceux qui, sous son uniforme allemand, avaient connu Zilliox, si dévoué à la cause française, beaucoup ne pouvaient même admettre que, le coup d'audace de l'« Anna » une fois réussi, il fût revenu en Belgique en hors la loi. Son ancienne qualité de soldat allemand aggravait sa situation en cas d'arrestation. Et, du coup, celle de Lejeune, qui était en rapports continuels avec lui, devenait intenable.

La veille de son arrestation, Zilliox avait été trouver le commissaire. L'Alsacien, depuis plusieurs jours, se sentait menacé. Il songeait à repasser la frontière. Lecocq et Henrot devaient repartir dans la nuit ; — ils étaient arrêtés le soir même. Et comme ces hommes courageux pensaient beaucoup plus à l'intérêt de l'œuvre commune qu'à leur propre sauvegarde, Zilliox et Lejeune s'entretenaient ensemble des jeunes gens qu'ils songeaient à faire passer en même temps que les fugitifs.

Quand Lejeune entendit parler de l'arrestation de Zilliox, il voulut aller immédiatement à Angleur : « J'ai quelque chose à y cacher, dit-il, je dois y aller ». C'était si follement imprudent que les siens réussirent à l'em-

pêcher. Il fut décidé alors que sa fille aînée irait seule au domicile de l'Alsacien. Lejeune lui indiqua l'endroit où Zilliox enfermait ses papiers et lui dit d'emporter ceux qu'elle pourrait encore y trouver.

La démarche était dangereuse, car lorsque la courageuse jeune femme entra dans la maison, les Allemands étaient au premier étage. Ils venaient de perquisitionner dans l'appartement de l'observateur et y tendaient une souricière. Avec Zilliox, ils avaient arrêté le jeune homme qui l'aidait dans sa tâche et la mère de celui-ci.

« Je parvins, raconte M^{me} P., à voir la vieille grand'mère. Je lui demandai très haut si elle n'avait pas de beurre à me vendre, puis à son oreille, je dis : « Et Joseph, où est-il ? » Elle me fit des yeux fous, porta un doigt à ses lèvres tandis que de l'autre main elle me faisait signe qu'il y avait des Boches à l'étage. Puis, elle me répondit à voix haute que sa fille n'était pas là et qu'elle n'avait pas de beurre. Je compris et mieux encore quand je fus rejointe, un peu plus loin, par une femme des environs qui me raconta que, quelques jours auparavant, on avait arrêté la fille et le petit-fils de cette vieille dame ainsi qu'un « Hollandais » qui habitait chez elle (on sait que Zilliox s'était donné pour tel). La jeune femme savait ce qu'elle avait à craindre : elle ne pouvait rester là plus longtemps sans imprudence et elle revint rendre compte à son père de sa visite.

Il n'y avait pas à hésiter : Henrot et Lecocq arrêtés, puis Zilliox avec ses hôtes, Lejeune devait se cacher jusqu'au moment où il pourrait fuir. Il était obligé de mener la pénible et lassante vie d'un proscrit au milieu d'une ville moderne.

Ceux qui ont passé des jours, des semaines, parfois des mois à se cacher successivement dans toutes les

maisons amies qui voulaient bien les recevoir, ne sortant qu'à la nuit close, ne voyant les leurs qu'au prix de mille précautions, n'espérant qu'une chose : le signe du passeur qui devait leur faire franchir la frontière, anxieux du moindre retard, désespérés par chaque échec : ceux-là savent quelle épreuve une telle existence représente pour les nerfs et le courage. Lejeune était bien mal préparé à la subir.

Il avait perdu sa femme en 1915, après vingt-sept ans de bonheur. Il s'était remarié l'année suivante et sa seconde femme s'occupait avec dévouement de la petite fille de quinze ans qu'il leur restait à élever. Lejeune hésitait à quitter celles qui avaient si grand besoin de lui.

Ce fut à cette époque que sa petite fille se mit à tousser, avec des symptômes qui les inquiétèrent tout de suite. C'était en effet le début d'une tuberculose qui devait devenir bientôt très grave et l'emporter en quelques mois.

Ce grand chagrin va s'ajouter à toutes les inquiétudes de Lejeune, hanté au milieu des pires dangers par la navrante image de sa petite mourante. Ceux qui l'ont abrité pendant ces mois douloureux disent que sa première parole était toujours pour demander comment elle allait.

Elle, de son côté, ignore toujours la fuite et l'arrestation de son père ; on lui laissa croire qu'il était en voyage et elle était si atteinte qu'on put la tromper sans trop de peine. Elle ne lui survécut pas : Jean Lejeune était fusillé à la Chartreuse le 4 septembre ; la petite Marie s'éteignait le lendemain, le 5. Double fardeau pour les survivants !

Pendant, la menace d'arrestation était si pressante

et Jean Lejeune se sentait si peu en sûreté chez les amis qui l'abritaient que, dès la mi-avril, il se décida à passer la frontière coûte que coûte. Il était convenu que pour avertir les siens de son passage il ferait insérer dans le « Nieuwe Rotterdamschē Courant » qui pénétrait assez régulièrement en Belgique, un entrefilet rédigé en ces termes : « Jean Levieux cherche matériel pour filature ». Chaque jour, la famille dévorait la page d'annonces, mais n'y trouvait rien. Le journal resta deux jours sans pouvoir franchir la frontière ; on attendait dans l'anxiété.

Le troisième jour après celui du départ, Madame Lejeune recevait de Maeseyck un télégramme qui ne contenait que ces mots : « Arrive huit heures, Jean ».

Il rentra le soir même et dit à sa femme qui l'accueillait avec effroi : « Du calme, c'est tout, j'ai été au bloc trois jours. » En effet, il avait été arrêté. Il avait avec lui un jeune homme qui l'avait aidé naguère à « saboter » les communications télégraphiques des Allemands. Grâce à l'arrestation du commissaire, le jeune homme avait pu passer la frontière sans encombre ; Lejeune, malgré son échec, se réjouissait du succès de son ami. Et le lendemain qui était un dimanche, il passa la matinée à écrire la relation de son expédition. Ce bref journal n'est formé que de quelques phrases dont bien des mots sont illisibles.

On y relève quelques mots touchants :

« Rencontré, route de Lanklaer, sur une belle route de la forêt, le petit Albert... deux ans... que j'espère revoir plus tard. »

Qu'a été cette entrevue entre ce petit enfant et ce proscrit déjà traqué par la mort ? Nul n'en saura jamais rien.

Lejeune fut à la prison de Maeseyck du 25 au 28 avril.

Il n'y fut pas maltraité. Le Kreischef se contenta de faire saisir les quelques 700 marks qu'il avait sur lui. Lejeune fut examiné par le médecin de la prison qui reconnut sa maladie de cœur et peut-être intervint en sa faveur. Il raconta qu'il utilisait ses huit jours de congé à visiter la province de Limbourg qu'il ne connaissait pas ; cette histoire trouva créance auprès du Kreischef qui fit relâcher le prisonnier.

Lejeune rapportait de cette expédition un plan qu'il avait levé : celui du champ d'aviation d'Assche qui devait être utile aux Alliés. Il réussit à le faire passer en Hollande, non sans résultat, puisque ce point fut bombardé par les Alliés en été 1917, alors que le vaillant patriote était déjà arrêté. On voit que, quel que fût le danger qu'il courait, les services à rendre à sa patrie le préoccupaient plus que tout le reste.

Pour cette fois, il l'avait échappé belle. Cette chance inespérée le rendit téméraire, car elle lui fit croire que tout danger était conjuré et qu'on ne le recherchait plus. Il déclara à sa femme que, puisqu'on n'avait rien trouvé, il allait recommencer son service « tout entier ». Il raconta au commissaire de police de la 5^{me} division qu'il avait été arrêté à la frontière, en allant chercher un logement pour sa petite fille malade. On le crut ou on fit semblant de le croire.

Cette accalmie dura quinze jours, du 1^{er} au 15 mai. Pendant ces deux semaines, Lejeune reprit sa besogne au commissariat et suppléa un de ses collègues malades : en dépit des menaces, il ne voulait plus croire au péril.

Le lundi 14 mai, nouvel avertissement plus pressant : un prêtre, le curé de Sainte-Foy, vint rue des Bayards et demanda à voir Lejeune. Celui-ci était sorti, le prêtre

avertit Madame Lejeune que son mari était sous le coup d'une arrestation. Madame Lejeune alla aussitôt au bureau et prévint son mari qui put se cacher chez un ami dans les environs. Il était très énervé et se dominait pour être calme. Il serra le poignet de sa femme et lui dit impérieusement : « Du calme, j'ai joué, j'ai perdu. » Mais en la quittant, il laissa voir son inquiétude. « Tout va dépendre de ton sang-froid. J'ai peur. » Et il sortit...

Madame Lejeune le suivit pour s'assurer qu'il n'y avait rien de louche autour de la maison de refuge, puis elle rentra chez elle où elle n'était pas plus tôt arrivée qu'on sonna et elle se trouva en présence d'un policier en bourgeois. Heureusement, elle se méfia d'instinct et dès l'abord. Apprenant que M. Lejeune était sorti, le policier s'éloigna, mais revint bientôt après :

« M. Lejeune n'est pas encore rentré ?

— Non, pas encore.

— Vous avez dit qu'il était au bureau de police ?

— C'est vous qui l'avez supposé. Mon mari a la discrétion de son emploi. Il ne dit pas ce qu'il fait ni où il va. Il est parti depuis le matin. Il est probable qu'il est au bureau de police, mais il peut s'être arrêté en route pour un délit ou une perquisition quelconque. Je ne sais rien de plus. »

Le policier était surexcité. Il frappa du pied et dit : « Eh bien, dites à votre mari qu'il doit venir au bureau des Passeports, à 4 heures.

— Pourquoi ?

— Il a signé sa carte d'identité lui-même.

— Mais il faisait des cartes d'identité pour tout le monde. Il pouvait donc bien faire la sienne. »

Sur cette réponse, le policier s'éloigna et M^{me} Lejeune alla avertir son mari. Elle lui raconta l'invitation rela-

tive à la carte d'identité. « Je ne crois pas cela, dit-il, c'est très grave, je n'irai pas. — J'irai à ta place », répond-elle. Alors, il se leva et dit avec une grande vigueur : « N'y va pas, tu me mettrais dans les plus grands embarras. C'est trop grave ».

M^{me} Lejeune se retira profondément attristée. Le lendemain, le policier allemand se représenta. Elle alla vers lui et lui dit vivement :

« Que je suis heureuse de vous revoir ! Dites-moi, où est mon mari ? Vous l'avez arrêté, n'est-ce pas ? Il n'est rentré ni à midi, ni le soir.

— Non, je ne l'ai pas arrêté. J'ai donné des ordres au lieutenant. Il a le temps jusqu'à vendredi pour signer. Moi, je retourne à Hasselt où je suis occupé. »

Il partit, M^{me} Lejeune alla raconter cette entrevue à son mari qui se crut délivré de toutes ses angoisses. Dans sa joie, il lui dit en wallon : « Que je suis content ! Tu as joué le Boche. Tu es une maligne ! »

Toutefois Lejeune ne pouvait pas songer à regagner son domicile habituel. D'autre part l'ami qui lui avait donné asile habitait le même quartier et le proscrit était exposé aux recherches de la police. De plus, il était imprudent de demeurer trop longtemps au même endroit, et un séjour un peu prolongé d'un homme recherché par les Allemands pouvait compromettre gravement la sûreté de ses hôtes. Lejeune commença donc une vie errante, passant ici une semaine, là quelques jours, ailleurs une seule nuit. Pendant quelque temps, il logea dans une maison en construction, mais il souffrit alors si cruellement de rhumatismes qu'il dut revenir se faire soigner chez lui pendant quelques jours. Après quoi, il trouva abri chez une courageuse veuve des environs, qui n'en était pas à son coup d'essai. Hollandaise de nais-

sance, elle avait deux fils volontaires dans l'armée belge ; elle-même avait hébergé des évadés français à qui elle facilitait le passage de la frontière. Là, mieux qu'ailleurs, Lejeune pouvait espérer trouver bientôt un moyen d'évasion.

La situation se tendait. Il y avait grand danger pour Lejeune à venir voir sa femme et ses filles, autant pour elles à se rendre chez lui. Cependant l'état de la petite malade devenait de plus en plus grave, la santé de Lejeune lui-même s'altérait : toutes ces raisons l'empêchaient de se tenir strictement caché comme il aurait fallu.

Les promesses de passage se multipliaient ; mais la plupart étaient vaines. Plusieurs avaient échoué. De ses voyages à la frontière, Lejeune rapportait une profonde lassitude. Il revenait malade d'avoir dû passer une nuit à la belle étoile. A l'une de ces tentatives, il passa trois jours et quatre nuits dans les bois et revint épuisé. Ses nerfs affaiblis supportaient de plus en plus mal les angoisses de la vie de proscrit. Il savait maintenant que sa petite fille était perdue. « Le jour où il a appris qu'il n'y avait plus rien à faire pour elle, dit M^{me} Lejeune, il s'est affaissé davantage et a subitement beaucoup vieilli en peu de temps. »

L'arrestation.

Cependant, il fallait passer coûte que coûte. La femme de cœur et de courage qui l'hébergeait depuis plusieurs semaines s'y employait activement. Elle parvint à obtenir un passeport pour la Hollande et, aussitôt arrivée à Maestricht, se mit en relation de la part de Lejeune avec un chef de service. Elle revint tout heureuse. Le chef l'avait chargée elle-même d'une mission, il l'avait nanti pour cela d'instructions et d'argent, et il lui avait promis d'envoyer sous peu à Lejeune un passeur expérimenté, un vieux batelier à barbe blanche, qu'elle connaissait bien du reste.

A ce moment, Lejeune se trouvait si mal qu'il était revenu chez lui, malgré le danger. Il y avait passé une semaine en l'absence de son hôtesse. Il y était encore quand celle-ci vint avertir M^{me} Lejeune qu'elle avait reçu une visite : ce n'était pas le vieux batelier, qu'elle espérait chaque jour voir sonner à sa porte, mais un tout jeune homme de vingt-quatre à vingt-cinq ans, très élégamment mis et parlant correctement le français. Cet inconnu lui avait donné le mot de passe convenu entre elle et le chef du service de Maestricht et lui avait

nommé, pour lui donner confiance, plusieurs personnes de Maestricht qu'elle connaissait bien. Il avait ajouté qu'il appartenait au service anglais, qu'il venait tout exprès pour faire passer la frontière au commissaire et que, de plus, il emporterait volontiers une lettre d'elle pour son fils, soldat à l'armée belge.

Comment n'aurait-elle pas eu confiance ? Elle avait donné au jeune homme l'adresse où Lejeune devait passer la nuit. C'était la maison d'un de ses cousins, toujours dans le quartier du Nord.

A cette nouvelle, M^{me} Lejeune s'inquiéta. C'était un vieux batelier qui devait venir et non un jeune homme inconnu. Mais celui-ci avait le mot de passe convenu avec Maestricht ; de plus, Lejeune savait, par expérience, que les passages étaient difficiles à assurer et qu'on envoyait qui on pouvait : « Je dois partir, dit-il, je suis traqué comme une bête fauve, il faut que je m'en aille. C'est nécessaire, mais quelle situation horrible ! Comme vous allez tous me manquer ! Ma petite malade ! qu'ai-je donc fait pour tant souffrir ? » Sa femme était si angoissée qu'elle se mit à genoux en le suppliant de ne pas partir. Déchiré de douleur, à la pensée de se séparer des siens, Lejeune les embrassa, quitta la maison et se rendit à 11 heures $\frac{1}{2}$ du soir, chez le cousin qui lui avait offert un gîte.

Le lendemain, mardi 26 juin 1917, vers deux heures de l'après-midi, il était arrêté. Les policiers pénétrèrent par la maison voisine, montèrent sur le toit et descendirent de l'autre côté de la même façon. Lejeune était au premier étage et fut pris comme dans une souricière.

Le même jour, quelques policiers en civil, guidés par le jeune homme de la veille, pénétraient chez l'hôtesse de Lejeune. Elle était arrêtée ainsi que sa voisine, cou-

pable seulement d'avoir remis de la correspondance pour l'armée à l'espion. Celui-ci les accabla de sarcasmes sur leur crédulité et d'injures sur leurs traîtreux agissements à l'égard de l'armée allemande.

Par quels moyens la police allemande arriva-t-elle à surprendre Lejeune ? C'est ce qu'il est impossible, à l'heure actuelle, d'élucider complètement. Il paraît bien qu'après l'arrestation de Henrot, de Zilliox et de son hôte, la police allemande ait perdu la piste de Lejeune. Les avertissements qu'il reçut en avril prouvent qu'il fut un moment en danger ; mais il semble que ce fut exclusivement à cause de ses relations avec Zilliox. Celui-ci fut admirable d'endurance et de discrétion et ne nomma aucun de ses collaborateurs. Les soupçons qui pesaient en ce moment sur Lejeune durent se dissiper, probablement grâce au silence des prisonniers, sinon le policier qui vint trouver M^{me} Lejeune aurait continué son enquête. En somme, Lejeune se cachait d'une façon assez intermittente : celui qui l'aurait recherché sérieusement l'aurait trouvé au cours des nombreuses allées et venues auxquelles l'obligeaient ses déplacements et ses tentatives de passage. S'il échappa en avril, après l'arrestation de Zilliox, c'est sans doute que les Allemands croyaient avoir des raisons de renoncer à des poursuites suivies et acharnées contre lui.

Par contre, il semble que le danger soit venu de là où l'on ne l'attendait pas : de Hollande. L'espion qui surprit la confiance de l'hôtesse de Jean Lejeune était armé de renseignements importants qu'il avait dérobés soit au centre de Maestricht, soit à l'un des agents du service. Quel est l'homme qui, par sa légèreté ou par trahison, mit l'espion allemand sur la piste de la veuve, puis de Jean Lejeune ? C'est ce qu'il est impossible de

savoir. Mais il paraît évident que ce n'est qu'après coup que les Allemands se rendirent compte de l'identité de l'homme qu'ils venaient d'arrêter avec celui qu'ils avaient recherché sans succès deux mois auparavant.

Quelques jours après se présentaient chez M^{me} Lejeune trois messieurs en bourgeois qui lui demandaient la carte d'identité de son mari. Elle s'excusa de ne pouvoir les satisfaire et leur raconta l'histoire qui avait été convenue entre eux : Lejeune avait quitté la maison vers le 20 mai, en brouille avec sa femme et avait pris sa pension chez une dame des environs. Lorsque sa femme lui avait recommandé de se rendre à la convocation qui l'appelait au bureau des passe-ports, il s'était fâché, était parti, sans qu'elle sût s'il irait ou non. Elle n'en pouvait dire davantage.

Les policiers ne se retirèrent pas sans que M^{me} Lejeune se rendît compte qu'il était arrivé malheur à son mari. Elle leur demanda à le voir, à quoi l'un d'eux répondit évasivement « qu'il fallait prendre courage », marquant sa réponse de ce ton de pitié ironique, dont tant de Belges, en rapports forcés avec les Allemands, ont senti l'injure.

La prison.

Alors commença pour ces deux femmes, l'épouse et la fille aînée de Lejeune, une vie d'angoisse et de tortures morales, aggravées encore par la maladie de l'enfant dont l'état empirait sans cesse. Des gens louches vinrent essayer de faire du chantage auprès des deux isolées, sous prétexte de mettre Lejeune en liberté sous caution. Elles firent l'impossible pour voir le prisonnier et pour atteindre l'un de ses juges allemands, mais tout fut vain. C'est tout au plus si elles parvinrent à correspondre avec lui et à lui envoyer les vivres et les vêtements qu'il leur demandait.

Les lettres du prisonnier reflètent toute sa force d'âme. Elles sont pleines d'exhortations au calme, à la patience, au courage, coupées tout à coup de rappels pressants : « Envoyez-moi des vivres, n'oubliez pas le linge ». Ceci prend un sens tragique lorsqu'on réfléchit au dénuement dans lequel les geôliers allemands laissaient leurs prisonniers. On le sait, ils le faisaient sciemment, sournoisement, voulant par là énerver leur résistance et déprimer le corps pour faire céder l'âme. Avec un homme comme Lejeune, ils ne pouvaient réussir. Mais

ses lettres montrent bien cette oscillation quotidienne dans les pensées des prisonniers, qui passaient sans transition de la plus sublime élévation d'âme aux soucis matériels les plus humbles.

Voici la première lettre partie de la prison de St-Léonard. Elle est datée du 4 juillet 1917.

Chère femme, enfants, petit-fils, frère et parents,

Arrêté le 26 juin, vers 1 heure... je suis depuis lors détenu dans la cellule 10, au secret, je crois, jusqu'au jugement qui doit être prononcé vendredi par le conseil de guerre, devant lequel je comparais après demain, 6 juillet. Je ne sais si c'est avant ou après midi. Renseignez-vous et attendez-moi ce jour-là en apportant des vivres. Je n'en ai encore reçu qu'une fois, le vendredi 29 juin.

Venez me voir, Odile (1) et Jeanne (2), aussitôt et autant que vous le pourrez et apportez à manger aussi souvent que possible. Je n'ai ici depuis neuf jours que deux tasses et demie de café noir le matin, ma ration de pain ; à midi et à 6 h., chaque fois un grand bol de soupe excellente (3) (deux assiettes). C'est tout et c'est peu. Coucher plus que sommaire. Apportez-moi un lorgnon... on l'a encore égaré, au Palais probablement et impossible de lire sans cela. C'est urgent.

1. Sa femme.

2. Sa fille aînée.

3. C'est exact, dit un témoin. Au moment où le commissaire Lejeune est entré à la prison, la soupe était bonne. Elle le fut pendant quelque temps, parce qu'à ce moment l'administration de la prison n'avait pas encore instauré le pillage conscient et organisé du ravitaillement des prisonniers. Mais, ensuite elle fut et resta détestable et parfaitement insuffisante.

Apportez aussi ma grammaire allemande de Ahn, édition de 1843... et des vivres...

Courage, présence d'esprit, calme. Pas de lamentations inutiles ; moi, le moral est excellent, la santé est bonne.

La vérité toujours quant à Ninie (1) et vous tous.

Dites-lui bien que je suis en sûreté et que je l'embrasse passionnément de tout cœur comme vous autres...

La prière me fortifie et me console, et je suis si peu en faute. Tout à vous. Votre bien-aimé.

(s.) Jean.

P. S. — Je ne suis pas, malgré mes réclamations, traité en officier comme je devrais l'être, mais comme tous ceux amenés par moi ici depuis trente ans.

N'est-ce pas une chose admirable que le calme d'un homme assez maître de lui, pour songer, l'avant-veille de son jugement, à utiliser les loisirs forcés de sa prison, que le détachement d'un esprit assez libre pour passer ces heures à apprendre précisément la langue de l'ennemi ? Lejeune avait reçu quelques notions d'allemand en 1879, à Prayon, et il avait gardé ce manuel d'Ahn avec l'idée d'apprendre un jour l'allemand plus à fond. Il fit dans sa prison, scrupuleusement, les premiers exercices qui n'ont dû être interrompus que lorsqu'il a su que son pourvoi en grâce était rejeté.

On nous racontait, lorsque nous étions enfants, l'histoire charmante de Socrate qui, étant vieux, apprenait à jouer de la cithare, et comme on lui demandait pourquoi il cherchait, à son âge, à s'instruire en cet art, il répondit : « Il vaut mieux être un tard-instruit, qu'un non-instruit. »

1. Sa seconde fille.

Platon raconte aussi que Socrate, dans sa prison, mettait en vers des fables d'Ésope. Ces récits sont charmants et la portée en est grande : on ne peut guère exprimer mieux le désintéressement de l'esprit, l'affranchissement de l'intelligence, l'optimisme et l'énergique ressort du caractère. On y voit le rayonnement de l'âme humaine éclairer de sa flamme survivante les ténèbres du cachot. Mais on le sait, la prison de Socrate, avec sa porte ouverte sur la rue, par où ses amis entrent le matin et s'en vont le soir, après avoir causé tout le jour, n'est rien auprès de l'hostilité des geôles ennemies où, pendant des semaines et des mois, tant de nos frères furent au secret, torturés par la faim, les coups, l'obscurité et le silence. Je voudrais qu'un jour la grammaire allemande du commissaire Lejeune fût racontée aux enfants des écoles, aussitôt après la cithare de Socrate, afin qu'ils y vissent deux images jumelles de l'héroïsme humain le plus simple et le plus pur.

Autre trait digne d'être noté : la dignité singulière avec laquelle Lejeune exigea qu'on prît en considération son titre de commissaire. Elle était si simple et si vraie qu'elle émut même les Allemands. Lejeune, il est vrai, ne put obtenir d'être traité en officier, comme il le demandait, mais il fut toujours considéré avec respect par ses geôliers. Jamais ceux-ci ne le maltraitèrent et n'eurent avec lui les odieuses brutalités dont ils accablèrent le malheureux Zilliox. Chose peu commune dans l'histoire des geôles allemandes : un prisonnier arriva à dominer ses gardiens par le pur ascendant de l'âme.

La condamnation.

Le procès eut lieu le 6 juillet. Lejeune y fut admirable. Il n'y avait contre lui que deux chefs d'accusation : d'avoir fourni une carte d'identité et un refuge à Henrot et un domicile à Zilliox. C'était peu pour entraîner une condamnation à mort. C'est cependant ce qui fut requis contre lui. La question, en effet, s'aggravait de sa qualité de commissaire de police. De plus, on sait comment ces procès furent plaidés. Les avocats belges de la défense n'y furent, à Liège, jamais admis. Tout au plus pouvaient-ils faire une démarche personnelle auprès de leurs collègues allemands.

Chaque accusé avait un avocat allemand désigné d'office qui, souvent, n'avait connaissance du dossier qu'au moment de la plaidoirie. C'est ainsi que les choses se passèrent pour Jean Lejeune.

Il ne dit pas un mot qui pût compromettre personne et réussit à sauver la vie de sa courageuse hôtesse en s'en tenant, sans en dévier, au récit qu'ils avaient imaginé ensemble et que M^{me} Lejeune avait raconté aux Allemands.

Son attitude devant les juges fut si belle qu'eux-

mêmes en furent émus. Malgré les circonstances atténuantes qu'ils lui accordèrent pour sa noble défense, il fut condamné à mort et signa aussitôt son recours en grâce.

Cependant les parents de Lejeune ne restaient pas inactifs. Comme le prisonnier le demandait, sa femme courait à la prison pour lui faire parvenir des aliments et du linge, mais on la renvoyait avec de dures paroles, disant que son mari était un grand criminel, qu'il ne méritait pas d'être traité autrement que les autres.

La nouvelle de la condamnation leur fut apportée par un prêtre de leurs amis et ils firent partir aussitôt un recours en grâce. On ne savait rien de précis, au dehors, de ce qui se passait à la prison et au tribunal. Les avocats belges de la défense n'étaient pas mieux renseignés que les autres. Le 10 juillet, en ville, on racontait que Lejeune avait été fusillé. M^{me} Lejeune l'entendit et courut affolée chez un avocat allemand, pour lequel elle avait une lettre d'introduction. Elle apprit là que la nouvelle était fausse, mais qu'il fallait agir d'urgence. Dès lors elle et sa belle-fille multiplièrent les démarches auprès de tous ceux qu'elles croyaient capables d'avoir de l'influence. Mais quelle influence aurait pu émouvoir les Allemands, lorsqu'ils croyaient tenir ce qu'ils appelaient un espion belge ?

Après deux lettres perdues, celle-ci arriva, datée du 17 juillet, qui prouvait que, trois semaines après son arrestation, le prisonnier n'avait encore rien reçu de sa famille.

6 heures soir, cellule 141.

Chère femme, enfants, petit-fils, frère,

Par votre envoi d'hier, j'ai vu que vous avez enfin

reçu une de mes lettres. Celle-ci est la quatrième, y compris une à mon frère Alphonse.

Au reçu de la présente, écrivez de suite à M. le Commandant de la place, au Palais et portez-la directement à son bureau, pour solliciter la permission de me rendre visite aussi souvent que possible, ensemble ou séparément, Odile, Jeanne et Alphonse.

Vous pouvez apporter des vivres et du linge, soyez toujours exactes, on s'impatiente vite. Vous avez déjà tardé huit jours, pourquoi ?

Je n'ai encore reçu aucun mot de vous. Ne dites que les choses nécessaires. Comment va ma bien-aimée Ninie, pauvre ange, et le petit-fils ? Donnez à Ninie tout ce qui peut lui être agréable. C'est ma seule consolation en ce qui la concerne. Qu'on lui fasse déjà sa robe blanche et son chapeau maintenant, dût-elle ne jamais les mettre. Qu'on lui arrange même le salon comme chambre à coucher si cela peut lui faire plaisir. Faites mettre du papier dans sa chambre actuelle, gai et clair. Enlevez naturellement les rideaux. Elle aura ainsi le mouvement des passants pour se distraire. Ne regardez pas à l'argent. J'ai ici au bureau 857 francs. Dans votre lettre à la commandanture, vous demanderez la permission pour moi de vous remettre cette somme et de recouvrer toutes mes photographies, y compris celle de ma mère, morte il y a quarante-huit ans, celle de Marie et du petit Victor, également disparues. Faites valoir mon état de santé et celui de Ninie qui, d'après les médecins, peut aller tout au plus jusqu'à la saison des pommes. Si je pouvais au moins la revoir, ne fût-ce qu'une demi-heure : demandez-le aussi. Que ce soit Jeanne qui écrive et signez toutes deux. Vit-elle encore seulement ?

Laissez-lui surtout ses illusions sur mon état et dites-lui combien je l'aime — sans l'attrister cependant.

Je suis condamné d'une façon excessive. Mais ma peine sera commuée et la paix amènera mon élargissement à bref délai...

Amitiés à tous. Baisers.

(s.) Jean.

P. S. — Il est inutile de vous répéter combien je vous aime et je vous regrette. La santé est bonne. Soignez-vous bien aussi, mais surtout Ninie. Mon pince-nez a été reçu avec allégresse. Maintenant, je puis lire. Tout à vous.

(s.) Jean.

Deux semaines après, le prisonnier ne reçoit encore aucune lettre et n'a ses envois de provisions que très irrégulièrement.

*24 juillet 1917, à 7 h. $\frac{1}{2}$, du soir.
cinquième lettre.*

Chère femme et enfants,

Je n'ai jusqu'ici reçu le moindre mot de votre part. Ou vous n'écrivez pas, ou vous dites des choses interdites, ce que je ne puis croire. Comment va ma petite malade ? Vit-elle encore ? Quelle pénible incertitude ! Je veux toute la vérité. Ci-joint un mot pour elle à détacher.

Suivent ces lignes destinées à la petite Marie :

Ma petite chérie,

Comment vas-tu ? Quittes-tu maintenant le lit pour le

fauteuil, comme tu me l'avais promis quand je t'ai quittée le 25 juin dernier ? Je suis en sécurité : tranquillise-toi. Je veux que tu ne manques de rien : sois donc exigeante. Je veux que tu sois forte pour accomplir tous les beaux projets que nous avons formés ensemble pour le printemps prochain. Je te veux heureuse comme je l'ai promis à ta pauvre mère, à son lit de mort. Pardonne-moi si je n'ai pas mieux réussi jusqu'à présent. Ce n'est pas de ma faute. Je suis heureux autant qu'on peut l'être éloigné de toi. Je t'embrasse bien fort et je bénis ma chère enfant. Courage et à bientôt. Aime bien Jeanne, son petit garçon, Odile, Phina, Oncle, Tante, etc...

Ton père — 25 juillet.

31 juillet 1917.

Chère femme et enfants,

Tu m'as fait, cet après-midi, le plus grand plaisir. Je sommeillais sur le bord de mon lit-table et j'ai rêvé que tu me disais : « Ninie va bien, elle descend ». J'ai été en extase en l'apprenant, car le Bon Dieu ne voudrait pas me tromper à ce point.. Moi qui ai tant souffert déjà alors que toute ma vie je n'ai cherché qu'à bien faire, tout en ayant eu aussi mes faiblesses.

Si les médecins pouvaient se tromper comme cela leur arrive si souvent et si je pouvais la revoir en bonne santé, grâce à toi ! Quelle reconnaissance je l'en aurais et comme je l'en aimerais encore davantage. Tu auras été vraiment une maman pour elle...

Suivent les habituelles recommandations concernant les envois de vivres et d'aliments ; le prisonnier se préoc-

cupe autant de ce qui pourrait manquer aux siens que de leur demander les choses qui lui font défaut.

Il est plein d'espérance et ne se plaint pas :

Le personnel est ici fort correct et ma santé est meilleure.

7 août 1917.

Chère femme, chers enfants,

Je suis très content de vous, Odile et Jeannon. J'espère que ma petite malade se rétablit vraiment et qu'au printemps 1918, elle aura le baudet promis pour ses balades à la campagne. Qu'on lui donne surtout des forces et des douceurs. Elle n'a que ce plaisir-là et c'est indispensable. Cela me réconcilie avec moi-même, d'avoir été si peu clairvoyant, j'ai des remords.

Qu'elle m'écrive sur la première lettre que vous m'adresserez. Je l'aime tant, ma petite chérie, qui ne m'aime plus.

Sur la seconde page de la lettre se trouve ceci qu'il fallait cacher à la malade.

Il y a aujourd'hui un mois que j'ai été condamné. J'ai adressé le lendemain un recours en grâce et j'attends toujours avec confiance, n'ayant en somme fait que ce que tout honnête citoyen aurait fait à ma place pour sa patrie en deuil.

Je n'ai aucune raison de me plaindre si ce n'est de l'ennui. Le personnel est convenable, le pain, la soupe, le café sont excellents, malheureusement insuffisants. C'est pour cela qu'il faut y suppléer et prendre dès mainte-

nant des mesures pour le cas — improbable, je pense — où je serais envoyé en Allemagne.

Il ne faut pas se laisser prendre au dépourvu; ce qu'il me faudrait surtout pour tuer le temps, ce serait des livres, des journaux illustrés, et de quoi écrire...

Je compte que vous obtiendrez bientôt la permission de me voir. Soyez fermes, courageuses, priez et tout ira bien. Dieu me vient souvent en aide.

On voit par quelles alternatives de confiance et d'inquiétude le prisonnier passait d'une minute à l'autre. Sa femme obtient la permission de le voir et passe quelques minutes avec lui le 13 août. Il est toujours plein d'illusions sur le succès du recours en grâce. Il écrit le lendemain :

Bien aimée Odile,

Merci pour toutes les peines que tu te donnes. Tu en seras récompensée... Pas encore de nouvelles du pourvoi en grâce. Je pense maintenant aller en Allemagne, quand je serai gracié, si je le suis. Je préférerais rester ici ou aller en Suisse, dans l'intérêt de ma santé... Elle est bonne en ce moment, mais c'est toujours précaire. Je suis traité comme tout le monde, mais j'estime que ma santé, mon âge, ma situation sociale mériteraient quelques égards. Si je ne les obtiens pas, il faudra bien m'en passer...

Je t'embrasse de tout cœur et te souhaite bonne fête et bon anniversaire à Ninie... Inutile de dire que j'embrasse aussi ma bien-aimée Jeanne et son petit garçon. Tu auras une bonne fête en 1918.

Cette lettre, écrite à la veille des fêtes de la famille,

fut la dernière qui parvint avant l'exécution de Lejeune. Il dut recevoir des nouvelles des siens, entre autres une lettre où on avait fait tracer quelques lignes par la petite malade. On lui disait ensuite qu'elle allait mieux et qu'elle pouvait quitter sa chambre et descendre chaque jour un peu. Ces bonnes nouvelles étaient fausses, mais la joie qu'elles donnèrent à Lejeune, éclaira la tristesse de ses derniers jours de prison.

Le 28 août, il écrit à la petite fille, une lettre toute pleine de ces illusions. Cette lettre n'arriva à destination qu'après son exécution et alors que la petite Marie venait de mourir, sans avoir su l'arrestation de son père ni le malheur qui la frappait.

Le 28-8-17.

Ma chère enfant,

J'ai reçu, le 26, votre lettre du 9, où vous avez écrit toutes les trois, vous d'abord, Jeanne ensuite et tante Odile en troisième lieu.

J'ai été bien aise de voir votre écriture, ma petite chérie, et, si vous saviez le plaisir que cela m'a fait, vous écririez plus souvent en me donnant des détails sur tout ce qui peut m'intéresser.

J'apprends, avec bonheur, que vous allez mieux, que vous descendez une heure par jour. Espérons que cela continuera et que nous nous reverrons bientôt. Je crains cependant qu'il ne faille encore patienter. Enfin, courage.

Il me semble que vous seriez mieux maintenant au rez-de-chaussée. Il suffirait de descendre votre lit et mettre à sa place ma garde-robe. Avez-vous votre robe blanche, ma petite chérie? Dites-moi, sans trop vous fa-

tiguer à écrire, ce que vous avez eu pour votre fête et votre anniversaire, au 15 août.

Savez-vous bien qu'il vous faudra maintenant une carte d'identité pour sortir, — quand il fera beau, car l'été n'est guère chaud.

Dépêchez-vous, chère enfant, de vous guérir, et d'embrasser pour moi pour qu'elles ne soient pas jalouses tante Odile, Jeanne, le petit espiègle Pierre et d'adresser mes compliments à tous. Je te serre sur mon cœur aussi tendrement que possible et je prie sur ton beau chapelet pour nous revoir bientôt.

Ma santé s'est beaucoup améliorée et je pense souvent à toi.

*Ton père chéri,
(s.) Jean Lejeune.*

Le 2 septembre, Lejeune reçut encore une lettre de sa fille.

Le lendemain, à 4 h. $\frac{1}{2}$, il fut extrait de la prison où il était depuis dix semaines et conduit en voiture cellulaire à la Chartreuse. Ce fut à ce moment qu'il apprit que son pourvoi en grâce avait été rejeté. Il devait être fusillé le lendemain sur le bastion de la Chartreuse.

L'exécution.

L'annonce de la mort trouve Lejeune prêt et résigné. C'était d'autant plus admirable que, jusqu'au dernier moment, il avait conservé toutes ses illusions. Même dans cette veillée suprême, il ne perd pas tout espoir.

Je dis deux chapelets, à haute voix, aidé par cinq co-détenus qui seront exécutés en même temps que moi.

Nous demandons avec ferveur qu'un contre-ordre arrive au dernier moment, et, si nous devons réellement succomber, que Dieu nous accorde son appui pour mourir bravement et pour qu'Il protège nos familles.

En même temps, il envisage sans trembler la mort imminente et songe même à la faire servir à la pauvre petite qui est condamnée comme lui : il demande au médecin de la prison, s'il n'est pas possible de transfuser son sang à l'enfant tuberculeuse. On lui répond négativement.

Depuis 7 heures du soir jusqu'au milieu de la nuit, il se recueille et écrit aux siens.

Peut-on faire ici autre chose que de reproduire simplement ces dernières lettres, sans d'inutiles commen-

taires? Elles sont pleines de détails familiers qui montrent à quel point cet homme qui va mourir est résigné et calme et avec quelle affectueuse présence d'esprit il songe à tous ceux qu'il laisse derrière lui. Il pense à tous et à tout.

Alfred de Vigny dit dans son *Journal* qu' « il fait chaque soir le tour de son cœur en pensant à tous ceux qu'il aime ». Jean Lejeune fait de même la suprême revue de ses affections.

Liège, le 3 septembre 1917, à 7 h. ½

Ma bien aimée Odile,

Le sort est jeté, mon pourvoi en grâce n'a pas été admis.

Ce soir, à 4 h. ½, j'ai été extrait de la prison et conduit en voiture cellulaire à la Chartreuse où je dois être exécuté demain matin à 7 heures, d'après ce qui m'a été signifié tantôt par l'auditeur militaire.

Monsieur l'aumônier m'a rendu visite tantôt à 7 heures. Il doit revenir demain, 4 courant, à 5 heures du matin, pour me confesser et communier et entendre ensuite la messe.

J'espère aller rejoindre au Ciel ma regrettée Marie qui m'a donné vingt-sept ans et demi de bonheur et mon cher petit-fils, dont le souvenir ne m'a jamais non plus quitté, ainsi que tous mes parents qui ont tous été de braves gens.

Il y a aujourd'hui quinze mois, ma chère Odile, que nous nous sommes mariés et je t'ai causé, dans ce court intervalle, bien des inquiétudes et des ennuis dont je te demande bien sincèrement pardon... Je t'aimais bien...

Tu n'as aucun reproche à te faire, tu es la bonté même et tu as soigné ma petite Ninie comme la meilleure des mères. Continue, ta tâche n'est pas terminée, mais elle ne tardera pas à venir me rejoindre, le cher Ange.

Tu feras dire une messe à Ste-Foy, à 9 heures, pour le repos de mon âme et une autre, huit jours après, à la même heure (service à trois prêtres) à Prayon, où je suis né, où j'ai été baptisé et ai communie et où reposent mes ascendants.

Tu garderas pour toi mes Dumas et tout ce qui te conviendra. Tu donneras à Jeanne les « Romans pour tous » et « Lectures pour Tous » ainsi que tout ce qui peut l'intéresser en fait de livres ou d'autres objets, ainsi que l'alliance que j'ai au doigt et que je remets à Monsieur l'aumônier, avec mes lorgnons, le chapelet de la petite, le nécessaire de toilette, la montre et la chaîne, les photographies et lettres, une relique et deux médailles.

Je me suis lavé entièrement ce matin et ai mis du linge propre...

... Tu réclamera mon corps après la guerre et tu me feras mettre dans le caveau modeste que tu auras fait construire pour Marie, ma tante Françoise Pire, enterrée avec elle et qui m'a servi de mère et mon petit Coco, ainsi que ma petite Marie. Tu viendras, si tu veux me faire plaisir, nous y rejoindre, le plus tard possible...

Je veux que tu sois raisonnable... que tu te dises qu'avec tous mes méhins (1), je n'aurais quand même pas vécu longtemps. Courage encore quand Marie s'en ira et consolez-vous encore en disant qu'elle vient me retrouver ainsi que sa mère et son neveu. C'est Jeanne,

1. En wallon, misères physiques.

si éprouvée, si vaillante, dont j'ai toujours été si fier à bon droit, qu'il faudra soutenir. Le plus grand plaisir que vous puissiez me faire, c'est de vivre toujours ensemble, dans la même maison et de vous aider mutuellement.

Tu diras à X... et à X... que je leur ai pardonné depuis longtemps et leur remettras un souvenir sérieux, ainsi qu'à mes beaux-frères... et mes cousines... Quant à mon frère Alphonse, tu lui laisseras la chaîne en or de mon père qui, après lui, reviendra à mon gendre...

... Tu laisseras un souvenir, (livre de préférence) à mes meilleurs amis, par rang de préférence, (suit une énumération). A G. B., tu donneras mon code pénal (qui est au bureau). Enfin, tu répareras les omissions que j'ai pu faire...

... J'ai eu des illusions jusqu'au dernier jour, je n'aurais jamais cru que le jugement serait exécuté dans toute sa rigueur, mais puisque c'est ainsi, il n'y a qu'à s'exécuter et dire : « que la volonté de Dieu soit faite », mourir chrétiennement et en brave, comme je compte le faire. C'est en somme une belle mort, surtout pour un patriote ardent comme moi, je me dis que ce n'est qu'un mauvais temps à passer et j'espère, sans bravade, le passer en soldat, sans qu'il soit nécessaire de me bander les yeux, en criant : « Vive le Roi ! Vive la Belgique ! » Après, c'est le sommeil dont on ne se réveille pas. Pour moi, qui crois à l'immortalité de l'âme et qui ai toujours cherché le bien en m'attachant aux humbles et en leur rendant service autant que je pouvais, cela n'a rien d'effrayant.

Ce qui m'afflige le plus, c'est de ne pas voir la fin de la guerre qui a tant fait souffrir mon innocente et malheureuse patrie qui a été si vaillante.

Bien-aimée femme, sois donc courageuse, oublie-moi,

je te laisse une pension qui te permettra de faire face à toutes tes obligations ; veille sur ceux que j'aime, mon frère surtout à qui je comptais, après la guerre, trouver une place suivant sa santé.

Il est maintenant 10 heures, j'achève cette lettre pour en écrire deux autres plus courtes, dont une à Alphonse et une à M. le Bourgmestre.

J'irai ensuite me coucher et j'espère dormir jusqu'à 4 heures.

Je t'embrasse, ma chère Odile, de toute l'ardeur de mon âme et te souhaite, en te bénissant, tout le bonheur que tu mérites. Sois surtout courageuse ; bonne, c'est inutile de te le recommander et reçois mes suprêmes regrets de te quitter, malgré que la vie m'a été si cruelle depuis deux ans.

*Ton bien aimé mari,
(s.) Jean.*

P. S. — Le personnel à la prison et ici surtout, a été fort bienveillant. On m'a donné ici du café à discrétion, du pain et du sirop, offert des cigares et des cigarettes. C'est te dire que je pardonne, même à mes ennemis, avant de quitter.

J'ai tout laissé à la prison où tu iras réclamer ce qui me revient.

Vous voudrez bien, car je m'aperçois que je parle à la seconde personne du pluriel, exprimer à M. le Procureur du Roi, à ses substituts, à MM. les juges d'instruction, mes sentiments de gratitude pour la façon dont ils m'ont traité.

Je m'aperçois que j'ai oublié M. M..., pour lequel j'éprouvais autant d'affection que d'estime...

Quand je parle d'Alphonse, il est bien entendu que je

songe aussi, à Julie, comme aux femmes des autres parents et amis mentionnés dans cet écrit.

Encore une fois, adieu, ma bien-aimée Odile. Tu as fait avec Jeanne tout ce que tu as pu pour me venir en aide et l'une comme l'autre, vous n'aviez rien à vous reprocher...

J'ai demandé au médecin de la prison à donner mon sang à la petite, pour remplacer celui qu'elle a perdu, mais il paraît que cela ne servirait à rien.

Liège-Chartreuse, ce 3 septembre
à 10 h. $\frac{1}{2}$, soir.

Ma bien aimée Jeanne,

Je vais te quitter, ma chère enfant, sans avoir pu t'embrasser ainsi que mon cher petit Albert.

Je ne saurais et ne voudrais te décrire combien il est triste de s'en aller ainsi, sans avoir revu ceux qu'on aime, et malgré tous les chagrins qu'on a eus en si peu de temps, sans compter ceux qu'on attendait encore avec Ninie.

La vie n'est pas toujours rose, mais il faut avouer que j'ai déjà eu une bonne part de bonheur et que, vu mon état de santé, je ne pouvais pas vivre longtemps.

Quelle responsabilité pour ceux qui prennent une décision pareille que celle qu'on prend envers moi, alors que tant de coquins courent les rues !

Rien ne sert de récriminer et il vaut mieux prier et se résigner. Sois courageuse, ma chère enfant, dont j'ai toujours été si fier et qui ne m'as jamais donné que des satisfactions. Remplace-moi avec Odile auprès de

ta sœur qui ne tardera pas à venir me rejoindre, la pauvre petite. Heureusement qu'elle ne sait rien.

Courage, toujours, prie malgré tout, car si Dieu paraît parfois dur, c'est qu'il a ses raisons devant lesquelles il faut s'incliner sans murmurer.

Pour les questions matérielles, tu t'en rapporteras à la longue lettre que j'adresse à Odile et tu t'y conformeras rigoureusement...

Comme tu le verras, je serai exécuté demain 4, à 7 heures du matin, avec Henrot et cinq hommes (1), à la Chartreuse.

Dis bien à ton mari que je l'aimais comme mon fils et qu'il doit s'arranger pour te donner le bonheur qui, à ton âge, est encore possible, malgré toutes tes épreuves. Tu ne pleureras pas longtemps; je crois que Dieu me rend service en me retirant de cette terre en ce moment où je souffre de différents malaises, sans compter toute la souffrance morale. Sois bonne aussi pour Phina, comme pour Alphonse et aide Odile à exécuter mes dernières volontés.

Sois avec Odile mon interprète auprès du clergé de Sainte-Foy, pour l'assurer de mes meilleurs sentiments qui sont ceux d'un chrétien fervent.

J'ai beaucoup prié depuis deux mois et le ciel ne peut manquer de me donner, au moment suprême, le courage nécessaire, comme doit l'avoir un vaillant soldat.

Inculque à ton fils Albert et à tes autres enfants à venir, les sentiments d'honneur, de franchise, de loyauté et de bravoure dont j'étais, sans me flatter, animé et

1. Il fut exécuté avec Henrot, Richter, Wathelet, Jacques Lelarge et un Hollandais Godefroid Wiertz. Zilliox avait été fusillé le 23 ou le 25 juillet, mais Lejeune a dû l'ignorer. Le-cocq fut exécuté le 11 octobre.

sois une mère, s'il le fallait, pour mon futur enfant posthume, le cas échéant.

Adieu, ma chère fille, je t'embrasse avec toute l'affection dont je suis capable, ainsi que ton petit Albert et ta sœur Ninie qui viendra bientôt me rejoindre au Ciel, auprès de ta mère que je n'ai jamais cessé d'aimer.

Ton père qui te bénit autant qu'il t'a toujours aimée.

Je finis cette lettre à 11 heures du soir centrale. Je vais un peu me reposer pour me lever à 5 heures, communier, entendre la messe et mourir ensuite.

N. B. — Je n'ai plus de papier pour écrire à Alphonse et à d'autres à qui tu me serviras d'interprète avec Odile.

Je conserve les portraits jusqu'au dernier moment pour vous embrasser encore tous avant de mourir. M. l'Aumônier te les remettra pour vous les partager.

Continuez à gâter ma petite Ninie et surtout cachez-lui vos larmes : il ne faut pas qu'elle ait le moindre doute.

De 3 h. $\frac{1}{2}$ à 4 heures, je dis deux chapelets à haute voix aidé par cinq co-détenus qui seront exécutés en même temps que moi.

Nous demandons avec ferveur qu'un ordre arrive au dernier moment et, si nous devons réellement succomber, que Dieu nous accorde son appui pour mourir bravement et pour qu'Il protège nos familles.

Il m'a si bien aidé jusqu'ici que je n'ai pas encore tremblé une seconde depuis mon arrestation. Mes compagnons qui, outre Henrot, sont des nommés Lelarge et Wathelet et deux inconnus (1), occupant des cellules voisines, sont aussi très courageux et je les exhorte

1. Wiertz et Richter.

à mourir en Belges, ce qui est tout dire. Je pense d'ailleurs qu'ils y étaient décidés sans cela.

A 5 heures, M. l'Aumônier s'amène et je lui remets les objets, indiqués dans l'enveloppe ci-jointe. Il m'apprend qu'aucun contre-ordre ne peut plus être espéré. .

Soumettons-nous donc. Résignation et courage, ma chère enfant, et remplace-moi auprès des plus faibles.

Ton père qui t'aimait à l'adoration.

Jean.

Jean Lejeune fut fusillé le lendemain, 4 septembre 1917, à 5 heures du matin, après s'être confessé et avoir communie.

Ainsi mourut Jean Lejeune, fidèle à sa foi chrétienne et à ses devoirs de patriote et tout pénétré de ses affections familiales. Sa fin a le même caractère que sa vie : celui d'une simplicité parfaite, dépouillée de toute marque théâtrale.

Il est difficile de faire un départ exact, dans les œuvres auxquelles il a été mêlé, entre son rôle et celui de ses collaborateurs. Au surplus, est ce bien nécessaire?

La mort a achevé de niveler ceux qui avaient agi ensemble. Ne vaut-il pas mieux respecter jusqu'au bout une solidarité que la menace du supplice n'a pu détruire?

Appendice.

Voici les distinctions que reçut le commissaire Jean Lejeune, à titre posthume, de la part des gouvernements alliés :

Le Gouvernement belge, en reconnaissance nationale lui octroya la Croix de guerre, la Croix de chevalier de l'Ordre de Léopold avec liseré d'or, mise à l'ordre du jour de la nation, et la croix civique de 1^{re} classe 14-18 pour services rendus à la patrie.

Le gouvernement français lui octroya la croix de guerre et celle de la Légion d'honneur.

De plus, il eut une citation à l'ordre de l'armée, la voici :

« Belge animé du plus pur patriotisme et du plus grand dévouement, rendit des services exceptionnels à la cause française, au mépris des risques courus, faisant preuve en toute occasion d'une grande bravoure; arrêté par l'ennemi, le 26 juin, il garda pendant le jugement une attitude héroïque et paya de sa vie son dévouement à la patrie.

Voici en quels termes le Bourgmestre de la Ville de Liège apprécie la carrière du commissaire Lejeune :

« Certifie que le sieur Lejeune Jean-Gérard-Joseph, né à Forêt (Liège), le 16 octobre 1863, est entré au service de la police de la ville, le 17 février 1887 et a été nommé commissaire-adjoint, le 9 juin 1898.

» Pendant sa longue carrière, il s'est toujours acquitté de ses fonctions avec beaucoup de dévouement, de tact, d'intelligence et avec une grande ponctualité, se signalant souvent par son initiative et son courage.

» De très bonne conduite et moralité, il a fait preuve du patriotisme le plus pur et le plus désintéressé pendant l'occupation du pays.

» Le roi, voulant par un témoignage de sa bienveillance reconnaître les services qu'il a rendus au pays, lui a accordé par son arrêté du 17 novembre 1919, la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold avec lisérés d'or, mise à l'ordre du jour de la Nation et la Croix Civique de 1^{re} classe 1914-1918 pour les motifs suivants :

« Commissaire-adjoint de police de la ville de Liège, mit au service du pays une activité inlassable, et une rare audace, fut un de ceux qui organisèrent la sortie en Meuse des remorqueurs « Anna » et « Atlas » chargés de recrues. Collabora au service de renseignements et fit échapper aux recherches de l'ennemi nombre de condamnés. Fusillé par l'ennemi, le 4 septembre 1917. »

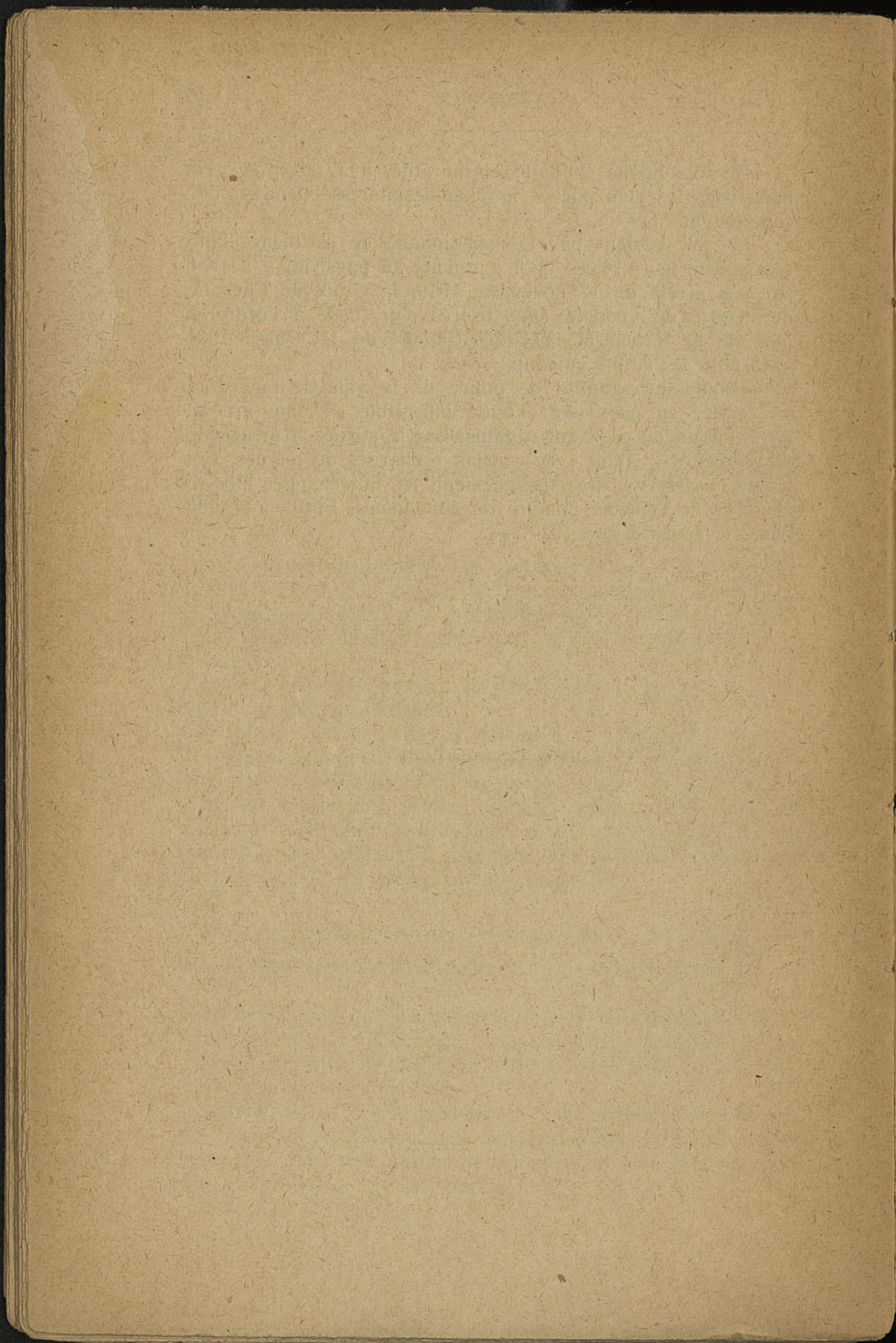


TABLE DES MATIÈRES.

	Pages
Préface	5
La vie et la carrière de Jean Lejeune.	9
L'Invasion allemande. — Les premiers services	12
Lejeune et Zilliox.	17
Les jours d'angoisse	22
L'arrestation	30
La prison	34
La condamnation	38
L'exécution.	47
Appendice	56

TAFEL DER MATHEMATIK



ULg - C.I.C.B.



700407233

**PUBLICATIONS DE LA COMMISSION DES
ANNALES PATRIOTIQUES :**

- | | |
|--|--------------|
| 1. — Louis et Antony Collard. | R. P. DUPONT |
| 2. — Un Héros alsacien : Joseph Zilliox. | E. FAUQUENOT |
| 3. — Le Commissaire Lejeune. | M. DELCOURT |

EN PRÉPARATION :

4. — Léon Parent et le séjour des Français en Ardenne.
 5. — Van Bergen et son groupe.
 6. — Un Grand Liégeois : Dieudonné Lambrecht.
 7. — Les fusillés du Limbourg (en français et en flamand).
 8. — Kuge le Rhénan, soldat belge.
 9. — Les lieux d'exécution en Belgique occupée.
 10. — Le fil électrisé et ses victimes.
-